

INFORMATIONS PAROISSIALES

DIMANCHE 24 et 31 DÉCEMBRE 2023



DIOCÈSE DE PARIS

PAROISSE CATHOLIQUE

SAINT-EUGÈNE SAINTE-CÉCILE

4, rue du Conservatoire - 75009 Paris

01 48 24 70 25

secretariat@saint-eugene.net

INFAILLIBILITÉ PONTIFICALE

A l'heure de la sortie de documents romains confus, je souhaiterais rappeler ici le cadre de l'infaillibilité pontificale.

C'est le concile Vatican I qui en définit le dogme le 18 juillet 1870, dans la constitution *Pastor Aeternus*. Le texte dit exactement ceci : « Le pontife romain, lorsqu'il parle *ex cathedra*, c'est-à-dire lorsque, remplissant sa charge de pasteur et de docteur de tous les chrétiens, il définit, en vertu de sa suprême autorité apostolique, qu'une doctrine en matière de foi ou de morale doit être tenue par toute l'Église, jouit... de cette infaillibilité dont le divin Rédempteur a voulu que soit pourvue son Église lorsqu'elle définit la doctrine sur la foi ou la morale. »

L'infaillibilité ne joue que dans des conditions très restrictives : 1/ Il faut que le pape s'exprime comme pasteur universel : est donc exclue la prise de position sur des problèmes particuliers. 2/ Il faut ensuite qu'il engage explicitement son autorité apostolique, celle qu'il détient comme successeur de Pierre : sont ainsi exclues les prises de position personnelles et les enseignements de circonstance, même très officiels comme les encycliques. 3/ Enfin, il faut que les « définitions » touchent à la foi et aux mœurs : sont ainsi exclues les questions politiques.

L'infaillibilité du pape est un aspect de l'infaillibilité de l'Église. Le Christ a promis à ses disciples de leur envoyer l'Esprit Saint pour leur « rappeler tout ce que je vous ai dit » et pour les « mener vers la vérité toute entière » (Jn 14, 26 ; 16, 13). C'est sur Pierre, après sa profession de foi, que le Christ promet de construire son Église sur laquelle les forces des enfers ne l'emporteront pas. Le Seigneur a prié spécialement pour que la foi de Pierre ne défaille pas.

Depuis 1870, l'infaillibilité pontificale semble n'avoir joué que deux fois. 1/ D'abord pour la définition de l'Assomption de la Vierge Marie, à la Toussaint 1950. 2/ Ensuite, de manière moins probante, lorsque le Pape Jean Paul II proclame solennellement dans *Evangelium Vitae* : « je déclare que l'avortement direct, c'est-à-dire voulu comme fin ou comme moyen, constitue toujours un désordre moral grave, en tant que meurtre délibéré d'un être humain innocent. »

Que notre foi ne défaille pas ! Que Noël soit l'occasion de notre plus grande joie !

Abbé Julien Durodié + Curé

CALENDRIER DES MESSES DU 24 AU 31 DECEMBRE 2023

DATES	MISSEL 1970	MISSEL 1962
DIM 24	9h30 : 4 ^{ème} Dimanche de l'Avent, Année B. 19h30 : Veillée et Messe de la nuit de Noël, Solennité.	8h15 : Messe lue avec chants. 11h : Vigile de Noël, 1 ^{ère} cl. 16h30 : 1 ^{ère} Vêpres de Noël, Salut du Saint Sacrement 21h45 : Matines de Noël 00h : Messe de Minuit
LUN 25	9h30 : Nativité du Seigneur, Solennité.	8h15 : Messe lue de l'Aurore avec orgue ; Comm Sainte Anastasie, Mart. 11h : Nativité de Notre Seigneur, 1 ^{ère} cl. 17h45 : Vêpres et Salut du Saint-Sacrement. 19h : Messe lue avec orgue.
MAR 26	(Saint Etienne, 1 ^{er} Mart., Fête)	19h : Saint Etienne, 1 ^{er} Mart., 2 ^{ème} cl. ; Comm. Octave de Noël.
MER 27	(Saint Jean, Ap. et Ev., Fête)	19h : Saint Jean, Ap. et Ev., 2 ^{ème} cl. ; Comm. Octave de Noël.
JEU 28	(Saints Innocents, Mart., Fête)	19h : Saints Innocents, Mart., 2 ^{ème} cl. ; Comm. Octave de Noël.
VEN 29	(5 ^{ème} jour dans l'octave de Noël ; 19h : Dans l'Octave de Noël, 2 ^{ème} cl. ; Comm. Saint Thomas Becket, Ev. et Mart.) Saint Thomas de Cantorbéry, Ev. et Mart.	
SAM 30	(6 ^{ème} jour dans l'Octave de Noël) 9h30 : Dans l'Octave de Noël, 2 ^{ème} cl.,	
DIM 31	9h30 : Sainte Famille, fête. Année B. Chant indulgencié du Te Deum.	8h15 : Messe lue avec orgue. 11h : Dimanche dans l'Octave de Noël, 2 ^{ème} cl. ; chant indulgencié du Te Deum. 17h45 : 1 ^{ère} Vêpres de l'Octave de la Nativité et Salut du Saint-Sacrement. 19h : Messe lue avec orgue.

CALENDRIER DES MESSES

DU 31 DECEMBRE 2023 AU 7 JANVIER 2024

DATES	MISSEL 1970	MISSEL 1962
DIM 31	9h30 : Sainte Famille, fête. Année B. Chant indulgencié du Te Deum.	8h15 : Messe lue avec orgue. 11h : Dimanche dans l'Octave de Noël, 2 ^{ème} cl. ; chant indulgencié du Te Deum 17h45 : 1 ^{ère} Vêpres de l'Octave de la Nativité et Salut du Saint-Sacrement. 19h : Messe lue avec orgue.
LUN 1^{er}	9h30 : Sainte Marie, Mère de Dieu, Solennité. Chant indulgencié du Veni Creator.	11h : Octave de la Nativité de Notre Seigneur, 1 ^{ère} cl. ; chant indulgencié du Veni Creator. 19h : Messe lue avec orgue.
MAR 2	12h30 : St Basile le Grand et St Grégoire de Nazianze, Ev. et Doct.	7h30/19h : Fête du Très Saint Nom de Jésus, 2 ^{ème} cl.
MER 3	12h30 : Sainte Geneviève, Vierge, Patronne de Paris, Solennité.	7h30/19h : Sainte Geneviève, Vierge et Patronne de Paris, 1 ^{ère} cl.
JEU 4	12h30 : Férie ; Saint Nom de Jésus. 7h30/19h : Férie, 4 ^{ème} cl.	
VEN 5	12h30 : Sacré-Cœur de Jésus.	7h30/19h : Sacré-Cœur de Jésus, 3 ^{ème} cl., Comm. Saint Téléphore, Pape et Mart.
SAM 6	(Cœur Immaculé de Marie)	7h30/9h30 : Epiphanie de Notre Seigneur, 1 ^{ère} cl. Comm. Cœur Immaculé de Marie.
DIM 7	9h30 : Epiphanie du Seigneur, Année B, Solennité.	8h15 : Messe lue avec chants et orgue. 11h : Solennité de l'Epiphanie 1 ^{ère} cl. 17h45 : Vêpres et Salut du Saint-Sacrement. 19h : Messe lue avec orgue.

Les Messes de 12H30 et de 19h le 3 janvier seront chantées en l'honneur de sainte Geneviève, Patronne de Paris.

ÉGLISE CATHOLIQUE - DIOCÈSE DE PARIS PAROISSE SAINT-EUGÈNE - SAINTE-CÉCILE

Messes de Noël :

Dimanche 24 décembre :

Messe latine (Jean XXIII) du dimanche à 8h15
Messe ordinaire (Paul VI) du dimanche à 9h30
Messe latine du dimanche à 11h
Vêpres à 16h30
Chapelet de la Confrérie Marie-Corédemptrice à 18h.

Veillée et messe de minuit :

Veillée à 19h30 suivie de la Messe ordinaire à 20h.
Matines à 21h45 suivie de la Messe solennelle de Minuit (Jean XXIII).

Lundi 25 décembre :

Messe latine à 8h15
Messe ordinaire à 9h30
Messes latines à 11h et 19h

Du mardi 26 décembre au vendredi 29 décembre : messe unique à 19h

Samedi 30 décembre : messe latine à 9h30

Dimanche 31 décembre :

Messe latine à 8h15
Messe ordinaire à 9h30
Messes latines à 11h et 19h

Lundi 1^{er} janvier 2024

Messe ordinaire à 9h30
Messes latines à 11h et à 19h

Dernière ligne droite pour le Denier du culte

La fin de l'année approche ! Pensez à votre Denier avant qu'il ne soit trop tard (31 décembre). Nous sommes en retard par rapport aux trois années passées. Acquitez-vous de ce devoir de tout chrétien qui veut participer aux charges de sa paroisse. La paroisse a besoin de votre don, surtout si nous considérons l'augmentation considérable du prix du chauffage et de l'électricité.



Voici le QR code qui vous facilite le devoir ! Les chèques sont possibles jusqu'au 12 janvier (datés du 31 décembre). Les virements sont possibles bien sûr. Vous pouvez aussi verser votre Denier sur la borne au fond de l'église.



Renseignements au secrétariat : 01 48 24 70 25 / secretariat@saint-eugene.net
www.saint-eugene.net / Chaîne YOUTUBE : Itemissaest